

LA SÉCURITÉ DES VACCINS OBLIGATOIRES CHEZ LES ENFANTS DE MOINS DE 2 ANS

Données de la base nationale de pharmacovigilance pour les enfants vaccinés en 2018*

LE PROFIL DE SÉCURITÉ CONFIRMÉ



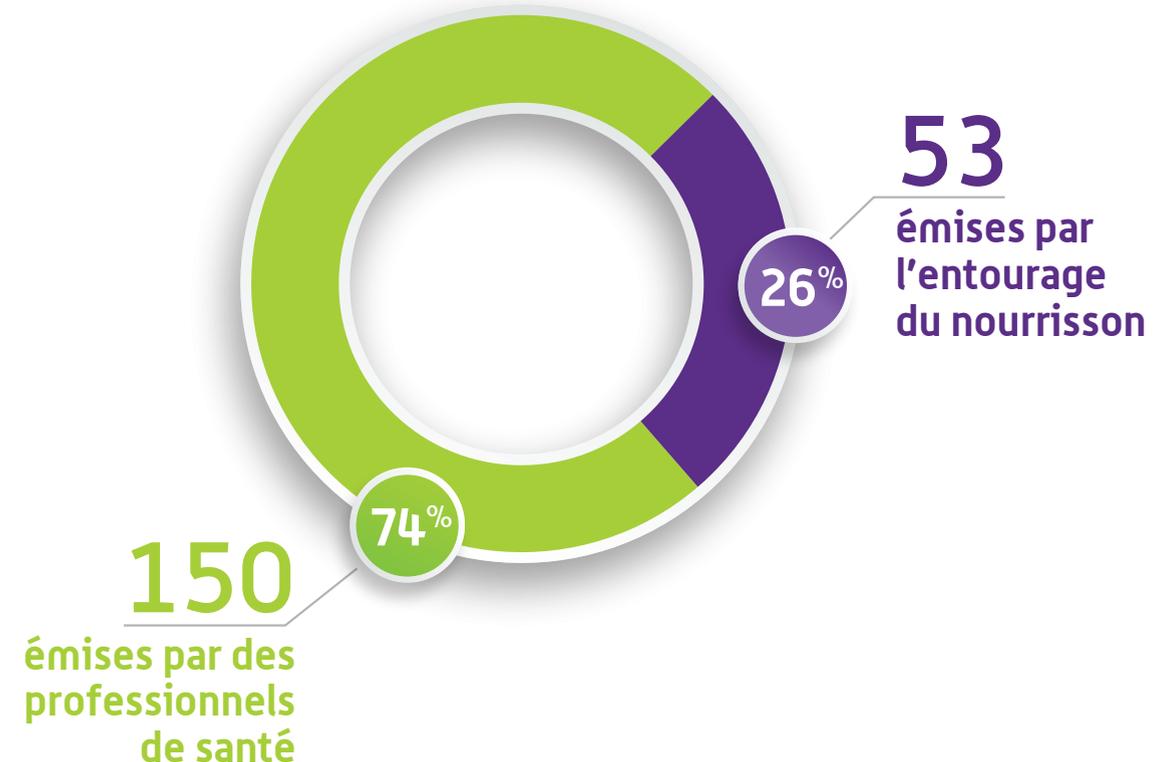
Environ
1,5 million
de nourrissons concernés par la vaccination

203
nourrissons vaccinés en 2018 ayant présenté un ou plusieurs effets / évènements indésirables ont fait l'objet d'une notification. Ce nombre de notifications est comparable aux années précédentes.

dont

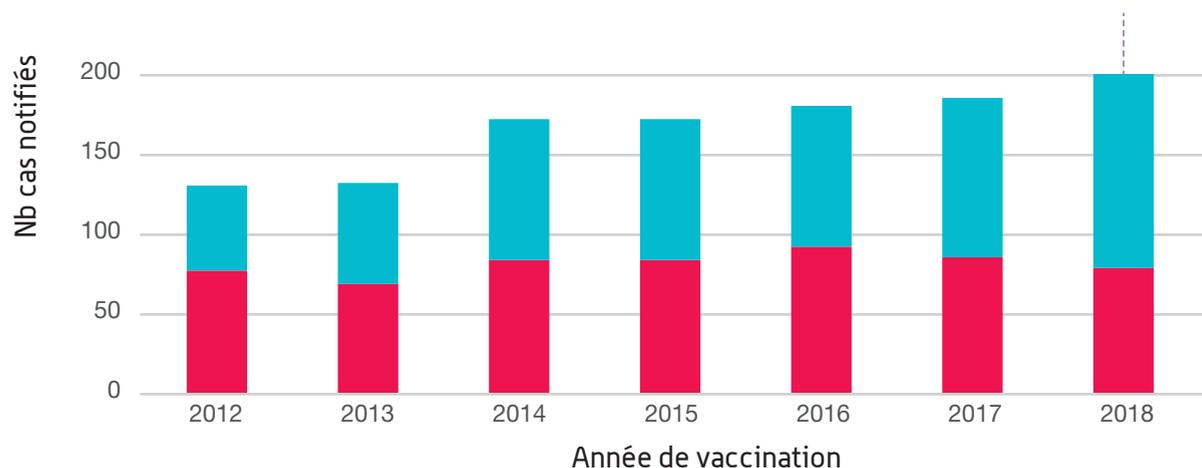
- 122 "non graves"** [fièvres, réactions cutanées...]
- 81 "graves"** [fièvre élevée, convulsions, faiblesse musculaire, affections cutanées...]

DES NOTIFICATIONS PRINCIPALEMENT EFFECTUÉES PAR DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ



UNE CROISSANCE STABLE DU NOMBRE DE CAS NOTIFIÉS

début de l'obligation vaccinale



+8,6% entre 2017 et 2018

dont +23% de cas non graves et -8% de cas graves.
Soit une évolution similaire à celle observée entre 2012 et 2017 [+8,5% d'évolution annuelle en moyenne sur ces 6 dernières années].
À noter, une augmentation des déclarations d'effets indésirables est également observée ces dernières années pour tous les médicaments. Cette augmentation s'explique notamment par l'optimisation du circuit de déclaration.

■ Cas graves ■ Cas non graves

Source ANSM

* Notifications prises en compte jusqu'au 30 juin 2019

LA SÉCURITÉ DES VACCINS OBLIGATOIRES CHEZ LES ENFANTS DE MOINS DE 2 ANS

Données de la base nationale de pharmacovigilance pour les enfants vaccinés en 2018*

LE PROFIL DE SÉCURITÉ CONFIRMÉ



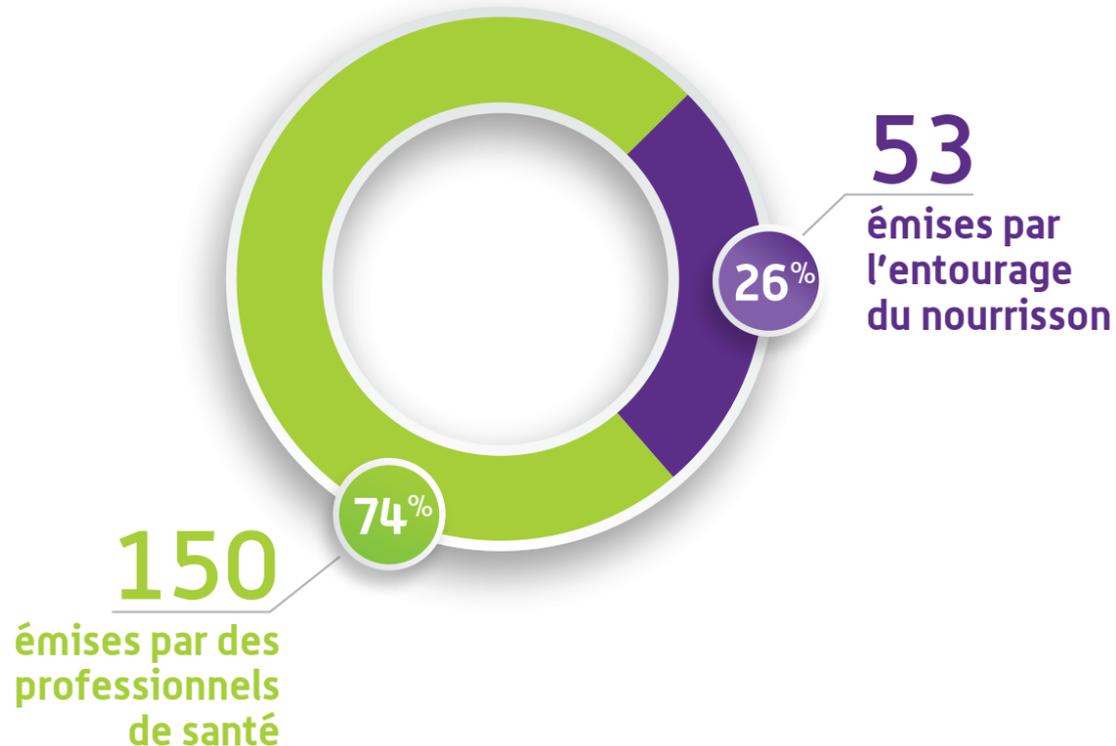
Environ
1,5 million
de nourrissons concernés par la vaccination

203
nourrissons vaccinés en 2018 ayant présenté un ou plusieurs effets / événements indésirables ont fait l'objet d'une notification. Ce nombre de notifications est comparable aux années précédentes.

dont

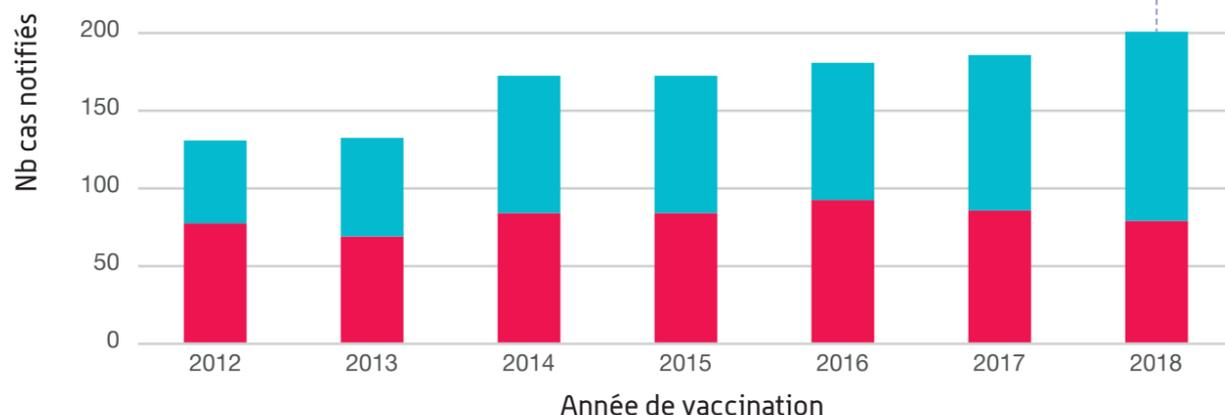
- 122 "non graves"** [fièvres, réactions cutanées...]
- 81 "graves"** [fièvre élevée, convulsions, faiblesse musculaire, affections cutanées...]

DES NOTIFICATIONS PRINCIPALEMENT EFFECTUÉES PAR DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ



UNE CROISSANCE STABLE DU NOMBRE DE CAS NOTIFIÉS

début de l'obligation vaccinale



+8,6% entre 2017 et 2018

dont +23% de cas non graves et -8% de cas graves.
Soit une évolution similaire à celle observée entre 2012 et 2017 [+8,5% d'évolution annuelle en moyenne sur ces 6 dernières années].
À noter, une augmentation des déclarations d'effets indésirables est également observée ces dernières années pour tous les médicaments. Cette augmentation s'explique notamment par l'optimisation du circuit de déclaration.

Cas graves Cas non graves

Source ANSM

ansm

Suivez-nous sur @ansm